[illegible]

[illegible] conseil sur les me[illegible] que vous faire échouer entre [illegible] nouvelle tentative [illegible] politiques et déjà que trois [illegible] de Castellan seraient [illegible] en vaudrilles dans le parc [illegible] dont le baron se [illegible] de comprolier l'exactitude.

Pour le moment, on n'alla pas plus loin.

En effet, M. de La Gibertière n'était pas encore remplacé. Il espérait, en partant immédiatement pour Paris, y arriver avant que son successeur fût désigné et obtenir de roi qu'on ne lui fît pas rigueur pour la mystification dont il avait été victime à Roanne.

Par malheur pour lui, soit que son impartialité eût été reconnue et qu'on eût saisi cette occasion pour se débarrasser de sa personne, soit qu'il eût été prévenu auprès de sa Maj ésté par des personnages influents, il ne put parvenir au résultat qu'il ambitionnait.

Après avoir fait inutilement pendant un mois le pied de grue dans les antichambres du roi et de ses ministres, il apprit que son remplaçant avait été nommé et était déjà entré en fonctions.

La rage au cœur, il revint à Trévoux, plein de fiel contre Didier, l'auteur de sa disgrâce, —d'autant plus irrité, que le vicomte en avait tiré profit et "volé par je ne sais quel mensonge, disait-il, les épaulettes de capitaine que je l'ai vu porter."

A quelque chose malheur est bon, dit le proverbe. Et il a raison, car lorsque le comte apporta cette nouvelle à Saint-Marcellin le baron et le marquis respirèrent plus librement.

En effet, si Didier avait consenti à s'enrôler sous les drapeaux de Sa Majesté, c'est qu'il ne comptait plus revenir en Dauphiné, c'est qu'il renonçait à Sylviane, c'est que leur mariage n'avait pas eu les funestes conséquences qu'on en redoutait.

Ils en furent plus que jamais persuadés, quand le marquis de la Boissetière écrivit à M. de Marsan que Didier, superbe sous son uniforme de capitaine, venait de partir pour la Hollande.

On supprima la surveillance que le baron avait organisée dans son parc, le jour où il avait amené sa fille, et l'on s'occupa sérieusement de rompre le lien fatal qui unissait Sylviane à Didier.

Mais comment le rompre? S'adresser au Parlement, c'était provoquer un scandale public qui, même en cas de succès, n'eût été qu'une victoire à la Pyrrhus, en raison du retentissement déplorable que le procès aurait eu.

En outre, en admettant que le Parlement se prononçât en faveur de baron de Castellan, l'Eglise ne reconnaîtrait certainement pas la valeur de cette juridiction et refuserait d'en tenir compte.

Donc c'était à l'Eglise elle-même qu'il fallait directement s'adresser. Mais à qui?

—Au Pape, répondit M. de La Gibertière; qui se montrait le plus animé dans la discussion.

—Mais il faudrait aller à Rome, objecta M. de Castellan.

—J'irai, proposa le comte.

—Et y apporter assez d'argent pour y faire de larges aumônes, ajouta M. de Marsan.

—J'en donnerai ma part, dit M. de La Gibertière, que n'effrayait aucune difficulté.

—Eh bien! soit, accorda le marquis, mais quelle somme jugez-vous nécessaire pour obtenir un bref favorable de Sa Sainteté?

—Je n'en ai pas la moindre idée; seulement, si vous partagez réellement mon avis, il faut vous résigner à un gros sacrifice.

—Combien donneriez-vous donc? demanda M. de Castellan.

—Le tiers, trente-trois mille livres, répondit hardiment le comte.

Le baron et le marquis hochèrent la tête. Ce chiffre les effrayait visiblement.

—Pardon! je ne prétends pas jeter nos cent mille livres par la fenêtre, fit observer M. de La Gibertière. Au contraire, je les défendrai de mon mieux; je vous en réponds, mais je n'irai pas à Rome si je n'ai pas les cent mille livres dans ma poche. Faites comme moi: versez chacun votre part, et sur le champ je me mets en route.

Chose assez bizarre, le baron et le marquis, qui y étaient les plus intéressés, demandèrent à réfléchir.

—Ayant tout, il faut que je sache une bonne fois à quoi m'en tenir sur les intentions de ma fille, dit le baron. Eh! bien, cette explication, devant laquelle j'ai reculé depuis plus de trois mois, je vous promets de l'exiger demain. Suivant ce qu'il en résultera, je vous répondrai.

Ceci se passait, en effet, au commencement de novembre. Il y avait donc trois mois déjà que Sylviane et Didier avaient été séparés.

Fidèle à sa parole, M. de Castellan fit le lendemain appeler sa fille.

—Ma chère enfant, lui dit-il, tu t'enfermes depuis ton retour dans un silence qui est une injure pour ton père. J'espérais que tu finirais par le rompre, que tu chercherais à me faire oublier la faute que tu ne commise, et que je suis tout disposé à te pardonner si tu en revenais à des idées plus sensées.

—Vous voyez bien, mon père, que j'ai sagement fait de me taire, puisque, dès les premiers mots que vous prononcez, nous sommes en désaccord.

—En quoi?

—En ce que je ne reconnais pas avoir commis de faute, et que je n'ai pas changé d'idée. J'ai contracté mariage dans des conditions peu ordinaires, j'en conviens,—et je n'aurais pas mieux demandé, vous le savez, qu'il en fût autrement—mais vous ne m'avez pas laissé le choix des moyens. J'ai dû accepter celui que me proposait mon mari.

—Bien, ne discutons pas sur les mots, interrompit vivement le baron. La question est de savoir si tu persistes à considérer ce mariage comme sérieux.

—Si je ne le considérais pas comme sérieux, je serais morte, mon père.

—Comment! si je parvenais à le faire annuler, tu t'obstinerais à refuser la main du comte de Marsan?

—Celle du comte plus que toute autre, s'écria Sylviane avec un geste d'horreur.

—Ah! c'est trop fort! gronda le baron. Ainsi, tu t'entêtèrais à lutter éternellement contre ma volonté!

—Je ne puis pas être la femme d'Etienne, puisque je suis celle de Didier, répliqua Sylviane sans rien perdre de son sang-froid.

—Oui, tu es sa femme jusqu'à un certain point, accorda le baron, mais tu ne l'es que devant l'Eglise. Or, si l'Eglise elle-même te rend ta liberté....

—Mais elle ne peut pas, mon père! Et le pourrait-elle, pour mon honneur même, je n'accepterais pas sa décision.

—Ah! c'est ainsi! s'écria M. de Castellan exaspéré. Eh bien! je t'avertis, moi, qu'avec ton consentement ou non, ce mariage honteux ne t'enchaînera pas plus longtemps, que tu épouseras le comte ou que j'y perdrai mon nom.

—Je vous en prie, mon père, calmez-vous, supplia Sylviane. Et quand je vous dis que ce mariage est indissoluble à jamais, croyez que j'ai des raisons dont vous reconnaîtriez la valeur si je pouvais vous les soumettre.

—Des raisons! se récria le baron. Je te défie maintenant de m'en fournir d'assez bonnes pour me faire revenir sur la résolution que j'ai définitivement prise.

—C'est que vous ne m'avez pas comprise, mon père, répondit tristement Sylviane. Depuis plus d'un mois, si vous avez été mieux disposé en ma faveur, je vous aurais confessé la vérité, je me serais fait un plaisir de cette surprise; mais dans les dispositions d'esprit où je vous trouve, un tel aveu ne peut guère s'échapper de mes lèvres sans exciter votre colère, sans que ma dignité de femme et d'épouse en soit profondément humiliée. Voilà pourquoi j'ai gardé le silence.

—Une surprise! un aveu!.... balbutia M. de Castellan, qui tremblait de comprendre. Non, ce n'est possible.... ce misérable Didier n'aurait pas osé.

—Dieu nous avait donnés l'un à l'autre, répondit fièrement la jeune femme. Nous n'avons rien à nous reprocher.

—Comment! malheureuse, tu as appartenu à cet homme! tonna le baron livré de fureur, en lui saisissant le bras avec violence.

—Eh bien! oui, répondit-elle sans courber la tête. Cet aveu que vous m'avez pas voulu épargner à ma pudeur, vous le tire du tard, je devais vous faire, vous me l'avez arraché. Etes-vous satisfait, et ne sentez-vous pas quelle infranchissable barrière me sépare à jamais du comte de Marsan?

—Si! rugit M. de Castellan, que [illegible] Je serais capable.... [illegible] Sylviane avec [illegible] Alors puis-moi sans plus [illegible] mon inpitoyable [illegible] cette union que [illegible]

[illegible] Pierre ouvrait de grand yeux ébahis, tout joyeux, mais un peu étonné de cette bonne aubaine.

—A une seule condition, poursuivit le comte, c'est que, le lendemain de votre mariage, vous quitteriez le pays et que vous n'en vous éloignerez pas à moins de vingt lieues du Trévoux ni de Saint-Marcellin.

Pierre devina bien que cette condition cachait quelque chose; mais il s'estimait trop heureux d'épouser une jeune et jolie fille, de palper une riche dot, pour s'arrêter à de puériles considérations.

—Oh! s'il ne s'agit que de cela, répondit-il, c'est marché conclu.

—Tu me le jures?

—Sur ma part du paradis, monseigneur! promit le rusé valet.

—Alors prépare-toi. Demain tu viendras avec moi à Saint-Marcellin pour demander au baron la main d'Antonine.

Le lendemain, ils se mirent en route.

M. de La Gibertière communiqua au baron l'excellent résultat de sa démarche. Aussitôt, lorsque Pierre sollicita de M. de Castellan la permission d'épouser Antonine, celui-ci, enchanté que les événements prissent une tournure si favorable, fit appeler la soubrette et lui soumit la demande dont elle était l'objet.

—Et comme nous tenons, le comte et moi, à ce que vous soyez heureux en ménage, ainsi, qu'à récompenser vos bons services, ajouta-t-il, nous vous donnerons chacun une dot de cinq mille livres.

Antonine hésitait. Il lui coûtait gros de quitter sa jeune maîtresse; mais l'occasion était si belle.....Et puis dix mille livres de dot!.... N'être plus aux ordres de personne.... c'était bien tentant!

—Dame!.... balbutia-t-elle, si monsieur le baron n'a plus besoin de moi et si Mlle Sylviane y consent.... je ne demanderais pas mieux.

—Alors, mes enfants, dit M. de Castellan, faites vos préparatifs et faites-moi que cela ne soit pas long, pour ne pas jeter trop de désordre dans notre maison.

Il fut parti à sa fille des projets qu'avaient formés Pierre et Antonine, projets auxquels il n'avait pas cru devoir s'opposer, qu'il avait [illegible] même, puisqu'il s'était engagé à [illegible] la marier. Il pensait bien que Sylviane l'approuverait [illegible] ne s'opposerait pas au bonheur [illegible]

[illegible] Didier, [illegible] Sylviane [illegible] Castellan [illegible] Didier [illegible] Sylviane [illegible] Didier [illegible] Sylviane [illegible] Didier [illegible] Sylviane